Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 12

Artikel: Réflexions sur l'interprète et son travail : exposé
Autor: Kerr, Lydia
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385345

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réflexions sur l'interprète et son travail

Par *Lydia Kerr*

Avec la bienveillante autorisation de l'auteur, nous reproduisons l'exposé qu'elle a présenté il y a quelque temps à l'Ecole d'interprètes de Genève et qui a été publié dans l'*Interprète* en octobre de l'an passé. Il y a beaucoup à retenir dans les enseignements et les observations de Mme Kerr, qui est orfèvre dans l'art d'interpréter et dirige avec une autorité souple ses collègues des deux sexes au BIT. Les interprètes de nos congrès syndicaux tout particulièrement, condamnés fort souvent aux tâches multiples du secrétaire de syndicat, goûteront spécialement ce message. *Réd.*

Les fonctions de l'interprète sont du domaine de la communication. L'interprète est là pour aider deux interlocuteurs – je dis deux pour simplifier – ils peuvent être vingt ou deux cents ou davantage, mais il y a toujours dans le déroulement des débats celui qui parle et celui ou ceux qui écoutent. Donc, l'interprète est là pour aider deux interlocuteurs à se comprendre puis à s'entendre, à s'accorder dans toute la mesure du possible. J'ouvre une parenthèse pour préciser que cette définition ne vaut pas pour les congrès dits techniques ou scientifiques, qui sont surtout d'exposition, d'information; là, je crois qu'il suffit de faire comprendre. J'ai d'ailleurs sur l'interprétation aux congrès scientifiques des idées assez précises. Mais je ne veux pas sortir de mon sujet – après tout, j'ai été invitée à vous parler de l'interprétation dans le cadre des organisations internationales, celles de la famille des Nations Unies, j'imagine. Je referme la parenthèse.

Pour que l'interprète puisse aider A et B à se comprendre et à s'entendre, il faut que lui-même comprenne parfaitement ce que dit A, parfaitement avec toutes les nuances, toutes les intentions, même celles qui ne sont pas explicitées, et qu'il les transmette fidèlement, dans une autre langue sans doute mais dans la même tonalité. Attention cependant; je ne dis pas sur le même ton – et cette observation intéresse surtout les interprètes des réunions où l'on négocie. Puisque l'objet est d'aboutir à une entente, l'interprète, même si l'orateur néglige de le faire, tournera sa langue sept fois dans sa bouche avant de dire un mot cassant et ne vociférera jamais, même si son orateur se laisse aller à ce genre d'éloquence. Je sais très bien que cela n'est pas facile, surtout en simultanée, mais c'est faisable et je vous conseille de vous y astreindre.

*

Voyons maintenant quels sont les outils ou, si vous préférez, les instruments dont doit disposer l'interprète pour faire honnêtement

son travail. Je dirais: l'intelligence, l'éducation, une très bonne culture générale, plusieurs langues (dans le cadre des organisations de la famille des Nations Unies, il n'y a que très peu de réunions où deux langues suffisent), enfin la voix.

Premier impératif donc: l'interprète doit être intelligent. Nous l'avons dit implicitement il y a quelques instants en exigeant de lui une compréhension parfaite de ce qu'il entend et doit interpréter. Mais l'intelligence c'est quelque chose de plus, c'est encore la faculté de s'adapter vite, aisément, à une situation nouvelle. Or, chaque orateur crée pour l'interprète une situation nouvelle – souvent il y a changement de langue à partir de laquelle il doit interpréter, toujours changement de la voix qui frappe ses oreilles, de la personnalité, donc du mode de pensée, de l'optique. Cependant, vous le savez, l'intelligence ne peut s'acquérir; on l'a ou on ne l'a pas. Certes on peut l'exercer, tirer comme on dit le meilleur parti de ses facultés; la mémoire, le bûchage, l'expérience peuvent compenser jusqu'à un certain point le défaut d'intelligence ou ses insuffisances. Il est toutefois une forme supérieure de l'intelligence enrichie par l'éducation et qui s'appelle l'esprit de finesse. Et cela, l'esprit de finesse, c'est une valeur absolue, irremplaçable. Les grands de la profession comme de toute profession possèdent l'esprit de finesse – il y a, selon mes observations, de forts bons interprètes qui en sont dépourvus. Cela ne les gêne guère pour le travail technique, mais c'est à mon avis une contre-indication formelle pour une affectation à toute réunion politique ou de négociation.

Lorsque les jeunes diplômés viennent se présenter dans mon bureau – et c'est toujours pour moi quelque chose de très émouvant – la première question que je me pose à leur sujet c'est: est-il intelligent, il ou elle, bien entendu. La deuxième question: est-il – ou elle – bien élevé? C'est très, très important aussi. En dépit de la ségrégation, je veux dire de la réclusion en cabine, vous, l'interprète, vous êtes présent, tout le temps où vous travaillez vous êtes en *scène*. Je pourrais dire aussi que dès le moment où vous ouvrez votre micro vous entrez dans la danse. Et c'est à bon escient que j'ai utilisé ce dernier mot, car la danse est, elle aussi, un art d'interprétation. Il y a bien longtemps, traduisant un ouvrage, une histoire de la danse par Curt Sachs, j'y ai trouvé la relation d'une petite histoire que j'aime beaucoup et que j'ai envie de vous faire connaître. L'auteur grec Lucien raconte qu'un étranger, hôte de l'empereur Néron, avait vu danser l'un des mimes de ce dernier « avec une telle maîtrise et si clairement » que lui, l'étranger, comprenait *tout* bien qu'il n'entendît rien aux chansons qui accompagnaient la danse. Au moment de prendre congé, Néron invita son hôte à choisir un cadeau de départ, que d'avance il lui accordait avec plaisir. L'hôte répondit: « Tu me rendrais extrêmement heureux si tu voulais bien me donner le danseur. » « Et qu'en ferais-tu dans ton pays? » demanda Néron.

Et l'étranger: « J'ai des voisins nombreux qui parlent une autre langue et il n'est pas toujours possible d'avoir un interprète sous la main. Chaque fois donc que j'aurai besoin d'un interprète, le danseur, par ses attitudes, fera comprendre à ces gens ce que je leur ai dit. » Vous voyez que déjà dans ce temps-là on manquait d'interprètes. Mais, plaisanterie à part, l'interprète doit savoir se tenir ou, comme on dit, avoir de la tenue, de l'aisance, de la courtoisie sans obséquiosité, de la réserve, du tact, de la discrétion. Ça, nous y reviendrons tout à l'heure. Toutes ces caractéristiques se développent tôt dans l'enfance, et certains d'entre vous connaissent sans doute la charmante expression allemande: « Eine gute Kinderstube haben. »

Cependant, une certaine maturité d'esprit assortie de jugement politique complète heureusement cet éventail de qualités et, à mon avis, il ne faut pas, ne serait-ce que pour ce motif déjà, débuter trop jeune dans la profession; mettons: pas avant 24–25 ans. Il y a, bien entendu, des cas exceptionnels.

Que dire maintenant de l'instruction. Je crois que l'on peut poser en principe que l'interprète doit avoir bénéficié d'une instruction au moins égale à celle que possèdent les orateurs qu'il interprète et les auditeurs qui suivent son interprétation, donc les participants à la réunion. Je serais même tentée de dire que l'interprète idéal devrait pouvoir faire fonction de délégué et, bien que je me sois interdit de parler des congrès techniques, je pense que cela vaut aussi pour ces derniers – d'où une fois encore la nécessité, pour l'interprète de conférence, d'avoir dépassé le stade du « souriceau très jeune et qui n'avait rien vu ». Sur le plan de l'instruction, je prétends donc qu'abstraction faite des réunions où l'interprétation, et peut-être le fait de convoquer une conférence internationale, est plus ou moins affaire de prestige – les Américains diraient *status symbol* – et je pense aux congrès de coiffeurs, de joueurs de football, d'agents de tourisme, si donc vous oubliez pour l'instant ce type de réunions pour ne songer qu'à celles des institutions intergouvernementales dont les délégués sont des diplomates, des politiciens, de hauts fonctionnaires et, dans mon organisation tripartite, l'OIT, des représentants du patronat et des syndicats ouvriers, je prétends et vous admettrez peut-être avec moi que l'interprète doit avoir passé par l'Université, être un *graduate*, posséder des titres universitaires – des titres qui sanctionnent des études dans une faculté: droit, sciences politiques, économiques, morales ou sciences naturelles, de préférence aux langues. La connaissance des langues, c'est une autre histoire et nous y arriverons dans un instant. Les branches de savoir que j'ai énumérées sont précisément celles auxquelles se consacrent dans leurs années d'études la majorité de vos futurs délégués, avec lesquels vous créez ainsi une ressemblance plus étroite.

Je crois que nous pouvons utilement nous poser ici le problème de la formation professionnelle de l'interprète. Bien sûr, tout ce que

nous avons dit jusqu'à présent touche cette question qui vous intéresse, vous les candidats à un emploi, et votre futur employeur tout autant que vous. Autrefois, à l'époque héroïque de l'interprétation, personne ne songeait à une préparation spécifique, à la formation dans une école d'interprètes. L'interprétation est un métier fort ancien, l'anecdote que je vous rapportais tantôt en témoigne. Mais ce que j'entends par l'époque héroïque c'est un passé moins lointain, ce sont les années d'entre-deux-guerres. Nous étions alors une quinzaine, une vingtaine peut-être, les uns à la SdN, les autres au BIT. Certaines grandes fédérations patronales, l'Association pour le progrès social, la Chambre de commerce internationale, lorsqu'elles avaient besoin d'interprètes, empruntaient les fonctionnaires permanents. Il n'y avait pour ainsi dire pas de *freelance*. Il y avait aussi, bien entendu, quelques interprètes attachés aux divers ministères des affaires étrangères. Nous autres, les internationaux, nous devenions interprètes littéralement du jour au lendemain. Nos aînés ayant besoin de renfort cherchaient autour d'eux, parmi les autres fonctionnaires, des collègues à l'intelligence rapide, cultivés, ayant de l'aisance et possédant les langues. Ils faisaient faire à leurs poulains un petit galop d'essai – je me rappelle avoir passé un test d'une dizaine de minutes – et si l'épreuve était concluante on vous remettait quelques documents et on vous envoyait à la prochaine séance sous l'égide d'un interprète ayant déjà quelque expérience, qui vous parrainait, vous guidait, vous soufflait en cas de besoin le terme technique ou la formule consacrée et puis, un beau jour, vous laissait nager tout seul.

Plus tard, dans les années cinquante, nous avons au BIT formé plusieurs excellents interprètes, choisis d'après les mêmes critères, mais en leur faisant faire pendant trois à quatre mois deux heures d'exercices pratiques par semaine. J'espère ne froisser personne, mais je crois que, à l'heure actuelle encore, si vous dressez le tableau d'honneur de la profession, vous verrez que les meilleurs ont suivi cette filière-là, même parmi les jeunes; qu'ils sont entrés dans la carrière sans passer par l'école. Ce sont des interprètes nés.

Il semble néanmoins, et c'est ainsi notamment que notre association professionnelle, l'AIIC, voit les choses, que l'on s'oriente de plus en plus vers une formation systématique dans une école d'interprétation. D'ailleurs, si j'ai parlé il y a un instant de l'époque héroïque de l'interprétation, j'aurais pu dire aussi: période artisanale, alors qu'aujourd'hui nous en sommes à l'industrielle. J'entends par là que les besoins en interprètes ont augmenté au point où il faut vraiment les fabriquer; à cet égard, l'école devient une nécessité. Admettons donc le principe, d'autant plus que c'est la voie que vous avez vous-mêmes choisie. Mais très franchement, et là encore je ne voudrais froisser personne, la formule actuelle des écoles, ou de la très grande majorité des écoles, ne me paraît pas

satisfaisante. Je préconise, je vous l'ai dit, des études universitaires dans une faculté, études sanctionnées par un diplôme, une licence, un doctorat; l'école d'interprétation interviendrait ensuite, au titre de *post graduate Institute*, avec des séminaires, des exercices pratiques intensifs et des conférences sur les institutions internationales, leur structure, leurs programmes, leurs procédures. Cinq à six mois de cette formation spécialisée devraient suffire. J'admets volontiers que plusieurs interprètes remarquables sont sortis de l'école de Genève ou de telle école parisienne. Je me demande cependant si avec la filière: formation universitaire suivie d'une brève période d'entraînement et d'orientation, les résultats n'auraient pas été pour le moins égaux. Notez au surplus qu'il y a à cette méthode un autre avantage auquel j'attache le plus grand prix: c'est que le jour où l'interprète, soit par nécessité, soit par goût ou dégoût, voudra changer de métier, il aura avec mon système une préparation et des titres qui lui ouvriront d'autres carrières. Ou, pour nous servir de la terminologie propre: le reclassement professionnel sera beaucoup plus aisé.

Supposons toutefois que l'on maintienne pendant quelques années encore le régime actuel de votre école. Il faudrait alors tout au moins une sélection plus rigoureuse à l'entrée, un véritable examen d'aptitude à la profession indépendamment de tout bachot, de toute maturité qui aurait sanctionné les études secondaires des candidats. J'ai discuté cette question avec l'un ou l'autre de vos professeurs qui ne partagent pas, mais pas du tout, ma façon de voir et affirment notamment que l'élagage se fait au cours des semestres et des examens successifs. Peut-être bien, mais c'est du gaspillage sur toute la ligne: gaspillage de temps, d'efforts, d'argent et amertume inévitable pour les élèves qui échouent; gaspillage d'efforts et de temps pour les enseignants, gaspillage encore pour les candidats sérieux qui travailleraient mieux et avanceraient plus rapidement dans des classes moins nombreuses.

En quoi consisterait cet examen d'admission? Je vous l'ai déjà dit plus ou moins en vous parlant de mes petites entrevues avec vos camarades qui viennent au bureau offrir leur concours. Il s'agirait donc d'un entretien qui permette de situer le candidat compte tenu des critères énoncés: intelligence, éducation, comportement, culture générale, connaissance des langues. Et puis, quelques brefs tests d'interprétation, en consécutive surtout, c'est plus révélateur que la simultanée. Sans attacher une valeur absolue à ces tests, je pense que si leurs résultats sont interprétés – nous retrouvons toujours ce mot – avec cœur et avec intelligence, ils peuvent éclairer non seulement l'examinateur, mais encore le candidat, qui doit être renseigné immédiatement, alors que ses propres impressions sont encore fraîches. Je connais un peu la question; j'ai fait il y a bien longtemps une thèse de doctorat sur l'orientation et la sélection professionnelles

et je continue à penser que dans toute la mesure du possible il faut choisir – ou selon l'optique de l'orientateur aider le candidat à choisir – la profession où il excellera. Il ne faut pas se contenter d'un à peu près, d'un passable, en d'autres termes il vaut mieux être une parfaite secrétaire de direction qu'une interprète médiocre qui ne trouvera à travailler que dans la mesure où existe un *seller's market*, c'est-à-dire un marché où la demande est plus forte que l'offre. Voilà pour la formation.

Il faut enfin que je vous parle de notre instrument de travail spécifique: les langues. Il semble évident que nul ne devrait songer à la carrière d'interprète s'il ne parle à fond, avant de s'y lancer, deux langues au moins, trois de préférence. Je sais bien que les écoles d'interprètes, si elles n'enseignent pas les langues essaient du moins d'en perfectionner le maniement. Mais ce n'est pas la même chose. Les deux ou trois premières langues, il faut avoir grandi avec elles, de façon que les mots viennent à vous sans que vous ayez à les solliciter. La quatrième langue, et à plus forte raison celles qui suivent, c'est différent, on peut les apprendre plus tard. Mais les premières, comme les bonnes manières, cela remonte à l'enfance. C'est un peu à cause de cela que dans ma génération et dans celle qui suit immédiatement vous trouverez parmi les meilleurs tant d'interprètes d'origine russe. Tout ce petit monde évoluait dans une ambiance pour le moins trilingue. Une de mes amies, interprète elle aussi, me racontait un jour que dans son enfance, jusque vers dix ans, elle communiquait en français avec sa mère, sa gouvernante et son maître à danser; en allemand avec son père, son institutrice et la cuisinière; en russe avec le reste de la domesticité et les fermiers, surtout les enfants des fermiers, à la datscha. Il faut donc vraiment posséder deux ou trois langues. Cela ne suffit pas pour faire un bon interprète et, vous l'aurez remarqué, je ne vous ai parlé des langues qu'en quatrième position, après l'intelligence, l'éducation et l'instruction. Mais c'est indispensable, de même qu'une excellente technique ne suffit pas à faire un « grand interprète », dans le sens des affiches par lesquelles Mme Casetti-Giovanna annonce ses concerts de printemps, mais que les « grands interprètes » ne sauraient se passer d'une maîtrise parfaite de leur instrument.

Ceci m'amène à vous parler de notre instrument de musique à nous: la voix. Bien sûr que l'interprète doit parler clairement, distinctement, savoir se servir de son micro, etc. Ce n'est pas à cela que je songe. Je vous parle de la voix elle-même, et si je le fais maintenant, presque à la fin de cet exposé, ce n'est pas, une fois encore, qu'il s'agisse d'un facteur secondaire.

Au contraire, c'est extrêmement important, car votre voix est ce qui touche directement vos auditeurs. Il faut donc que cette voix soit agréable, bien timbrée, bien posée. N'hésitez pas à consulter, s'il le faut, un très bon professeur de chant; il y a certaines fai-

blesses mécaniques et physiques qu'il peut vous aider à corriger, le cas échéant. Mais il ne peut pas transformer votre voix, car votre voix c'est en quelque sorte vous-même et la résultante de tous les facteurs que nous avons déjà mentionnés à maintes reprises: intelligence, éducation, culture, degré de connaissance des langues, de tout cela et de quelque chose de plus encore.

Rien n'est plus cruellement révélateur que la voix, surtout transmise par le téléphone, c'est-à-dire la voix nue, qui n'est pas accompagnée d'éléments de distraction enregistrés par la vue. C'est à la voix, en effet, que l'on peut juger d'une qualité essentielle; à défaut d'un meilleur terme, je voudrais appeler cette qualité l'honnêteté ou le naturel; en allemand je dirais *Echtheit*, comme on parle de *echtes Gold*, d'or véritable. Absence donc de toute fausseté, de toute pose. J'avoue que j'ai abordé là un domaine très délicat où il n'y a pas de mesure objective; j'affirme cependant que l'interprète doit être *naturel*, *vrai*, pour pouvoir réellement assumer ses responsabilités: responsabilités vis-à-vis de son employeur, de l'orateur qui se fie à lui, des auditeurs qui lui accordent leur attention, responsabilités vis-à-vis de ses camarades, responsabilité vis-à-vis de lui-même enfin, et de la langue, du verbe, c'est-à-dire de quelque chose qui est la vie même et qui est sacré.

Mais quittons la métaphysique et les impondérables.

Cet impératif de l'honnêteté, du naturel appliqué à un aspect plus matériel de la vie de l'interprète commandera sa mise, sa tenue, des détails tels que votre coiffure, mesdemoiselles, votre démarche, le choix de votre parfum, ou plutôt de votre eau de toilette, car les parfums sont au ban de la cabine. Dans l'Angleterre victorienne on disait: « Little boys should be seen and not heard. » (Les petits garçons, il faut les voir sans les entendre.) On pourrait, en variant la formule, dire: « Interpreters should be heard and not smelled! » (Les interprètes, il faut les entendre sans les sentir.) « Should they be seen? » (Faut-il les voir?) Je crois que oui. Evidemment, à l'heureuse époque de la consécutive la question ne se posait même pas. On voyait beaucoup les interprètes, assis soit à une petite table au milieu de la salle, soit à la table de la présidence. Et tout récemment encore, dans une de ces réunions bénies où j'ai l'occasion de faire un peu de consécutive, un délégué nouvellement arrivé auquel, par mon intermédiaire, le président de séance venait de souhaiter la bienvenue, ce délégué a adressé ses remerciements au président sans doute, mais en orientant vers moi sa courbette et son sourire. Toutefois, même dans les conférences ou règne la simultanée, il reste la salle des pas perdus, les couloirs, les ascenseurs, le bar; parfois les cabines sont installées dans les salles; il y a donc de nombreuses occasions pour les interprètes de communiquer ès personnes avec les délégués.

Plutôt que de vous donner des conseils précis, car on ne peut imaginer toutes les situations, je me bornerai à vous rappeler ce que je vous disais tout à l'heure: que votre comportement soit courtois sans être obséquieux, digne tout en restant naturel, discret sans être maussade. Je viens de prononcer le mot « discret », et je voudrais m'arrêter un instant à cette exigence professionnelle absolue qu'est pour vous la discrétion. Sans doute ne sommes-nous pas tous appelés à interpréter, ni tous les jours, en réunion confidentielle, mais si vous ne vous imposez pas une discrétion rigoureuse à l'égard de toute chose interprétée, vous risquez, le jour où exceptionnellement votre travail sera confidentiel, de laisser échapper, vis-à-vis d'un collègue qui n'aurait pas été affecté à la même séance ou vis-à-vis d'amis que vous rejoindrez au tennis ou à la plage, des réflexions qui vous paraîtront banales, innocentes, et qui pourtant peuvent être très gênantes pour votre employeur. Il vaut infiniment mieux pécher par excès de discrétion, effacer de votre esprit toute la séance comme si vous effaceriez le son sur un ruban enregistreur, quitte bien entendu, s'il y a une suite au débat, à retrouver tout le nécessaire dans les tiroirs de votre mémoire.

Et voilà, mesdammes, mesdemoiselles, messieurs, en réalité c'est tout ce que j'ai à vous dire ce soir. Je pourrais m'étendre, broder, vous raconter des anecdotes, des souvenirs, mais je ne sais pas si cela ajouterait grand-chose. Et il me semble qu'il serait plus profitable et plus amusant que je vous lance le ballon et que je vous demande ce que vous attendez, *vous*, de votre future carrière, de votre vie d'interprète, et quelles sont les raisons qui vous l'ont fait choisir.